AFRICAN UNION الاتحاد الأقريقي



UNION AFRICANA UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone +251115- 517700 Fax : +251115- 517844 Website : www.africa-union.org

SC8746

CONSEIL EXECUTIF
Vingtième-deuxième Session ordinaire
21 – 25 janvier 2013
Addis-Abeba (Ethiopie)

EX.CL/ 777(XXII)
Original: anglais

RAPPORT SUR L'ELECTION DE DEUX MEMBRES DE LA COMMISSION : LE COMMISSAIRE EN CHARGE DES RESSOURCES HUMAINES, DE LA SCIENCE ET TECHNOLOGIE ET LE COMMISSAIRE EN CHARGE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

RAPPORT SUR L'ELECTION DE DEUX MEMBRES DE LA COMMISSION : LE COMMISSAIRE EN CHARGE DES RESSOURCES HUMAINES, DE LA SCIENCE ET TECHNOLOGIE ET LE COMMISSAIRE EN CHARGE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

- 1. L'élection des commissaires est régie par les dispositions du Règlement intérieur de la Conférence de l'Union, le Règlement intérieur du Conseil exécutif, les Statuts de la Commission, ainsi que par les modalités pour l'élection des membres de la Commission adoptées par la dix-neuvième session ordinaire du Conseil exécutif, qui s'est tenue en juin 2011 à Malabo (Guinée Equatoriale), aux termes de sa Décision EX.CL/Dec.661(XIX).
- 2. La Commission est composée de dix (10) membres, à savoir, le Président, le Vice-président et huit (8) Commissaires. Au cours de la dix-neuvième session ordinaire de la Conférence de l'Union tenue en juillet 2012 à Addis-Abeba (Ethiopie), la Conférence de l'Union a élu le Président et le Vice-président et nommé six (6) Commissaires élus par le Conseil exécutif.
- 3. La Conférence de l'Union, de aux termes sa Décision Assembly/AU/Dec.447(XIX), a décidé que le Commissaire en charge des Ressources humaines, de la Science et Technologie et le Commissaire en charge des Affaires économiques ne seront élus que parmi les candidats masculins des régions de l'Afrique centrale et de l'Afrique australe, conformément aux dispositions du Règlement intérieur de la Conférence de l'Union, du Règlement intérieur du Conseil exécutif et des Statuts de la Commission, lors des sessions ordinaires de janvier 2013 du Conseil exécutif et de la Conférence de l'Union.
- 4. De ce fait, les élections actuelles ne concernent que deux (2) commissaires, à savoir le Commissaire en charge des Ressources humaines, de la Science et Technologie et le Commissaire en charge des Affaires économiques.
- 5. La difficulté pour la Commission dans la facilitation du processus, est le non-respect, par les Etats membres, des modalités et règles à suivre pour la soumission des candidatures. L'article 13 des Statuts de la Commission prévoit qu'il est institué un processus de pré-sélection au niveau régional, selon les modalités convenues par chaque région. Toutefois, certains États membres ont proposé des candidats individuellement, en violation de cet article. En outre, les Curriculums vitae reçus n'ont pas toujours suivi le format prescrit, le nombre limite de pages étant trois (3) pages, et sont présentés parfois dans une seule langue de l'Union africaine au lieu d'au moins deux (2) langues de travail. Cette situation a causé du retard inutile dans le traitement des Curriculums vitae à communiquer aux Etats membres.
- 6. Les candidats Hommes des régions concernées, reçues par la Commission pour les deux portefeuilles sont les suivants :

CANDIDATS			RESOURCES HUMAINES, SCIENCE ET TECHNOLOGIE	
		PAYS	REGION	
1.	Dr. Martial De-Paul Ikounga	Rép. du Congo	Afrique centrale	
2.	M. Saidi Kibeya	Burundi	Afrique centrale	
3.	M.Stephen Phuza Maseko	Swaziland	Afrique australe	
4.	Prof. Sozinho Francisco Matsinhe	Mozambique	Afrique australe	
5.	M. Kuhutama Philippe Mawoko	RD Congo	Afrique centrale	
6.	Dr. Lebohang K. Moleko	Lesotho	Afrique australe	

		AFFAIRES ECC	AFFAIRES ECONOMIQUES	
	CANDIDATS	PAYS	REGION	
1.	Dr. Anthony Mothae Maruping	Lesotho	Afrique australe	
2.	Dr. Teodoro Ondo Mba	Guinée Equatoriale	Afrique centrale	
3.	Prof. Angelo Mondlane	Mozambique	Afrique australe	
4.	M. Albert Muchanga	Zambie	Afrique australe	

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2013

Rapport sur l'Election de Deux
Membres de la Commission : Le
Commissaire en Charge des
Ressources Humaines, de la Science
et Technologie et le Commissaireen
Charge des Affaires Economiques

Union africaine

Union africaine

http://archives.au.int/handle/123456789/3319

Downloaded from African Union Common Repository